

le suprême amour. Pour nous, qui restons au lieu d'exil, et qui devons continuer seuls ces travaux et ces luttes, qu'il nous était si doux de partager avec toi, nous serons fortifiés par ton souvenir, encouragés par tes exemples, et consolés par la pensée que du haut du ciel tu nous vois encore et nous aimes toujours. (1)

P. E. Roy, Ptre.

Hospice des Sœurs de la Charité de Québec (2)

Grâce à la bienveillance des Révérendes Sœurs de la Charité nous sommes en mesure de donner sur leurs œuvres des renseignements qui démontrent les services inappréciables qu'elles rendent, et sont, par là même, une éclatante réponse à certains reproches que l'on entend formuler quelquefois contre nos communautés religieuses.

Si ces dernières ont cru jusqu'à présent—avec assez de raison—qu'il leur suffisait de faire le bien sous le regard seul de Dieu, il n'est pas mal qu'elles comprennent maintenant qu'il est de leur intérêt de laisser soulever le voile qui 'dérobe aux profanes le spectacle des merveilles qu'elles accomplissent tous les jours. Déjà plusieurs, parmi nous, veulent être incrédules, s'ils ne voient et s'ils ne touchent les choses du doigt. Par conséquent, un tableau fidèle des faits dissipera l'ignorance des uns, préviendra l'ingratitude et l'injustice des autres et créera de nouvelles sympathies en accentuant aussi celles qui existent.

Ce que nous faisons aujourd'hui pour l'Hospice des Sœurs de la Charité, nous nous proposons de le faire pour toutes les communautés religieuses de Québec, au fur et à mesure que nous serons en possession des documents nécessaires.

L'Hospice des Sœurs de la Charité a été fondé en 1848, par Mgr Turgeon, à l'aide de collectes faites dans le diocèse; il compte à l'heure qu'il est 23 succursales.

(1) Nos lecteurs seront heureux d'apprendre que la *Semaine Religieuse* bénéficiera encore de la précieuse collaboration de M. l'abbé P. E. Roy.

(2) Les chiffres et les détails que nous donnons, ne concernent que la Maison Mère.